

Les Chiffres clés de l'Anah

DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

EN 2025

1 630

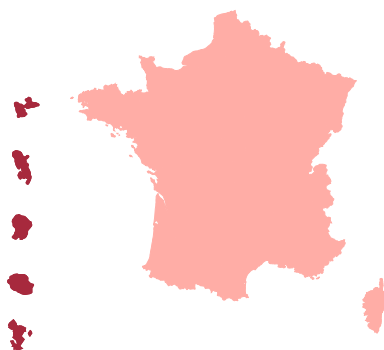
logements rénovés

10 M€

d'aides distribuées

22 M€

de travaux générés



L'amélioration de l'habitat privé constitue un levier majeur de revitalisation territoriale et de cohésion sociale. En lien avec les transitions écologique, énergétique et démographique, elle soutient également l'économie locale et l'emploi.

En 2025, cette dynamique s'est renforcée grâce à la coopération entre l'État et les collectivités, au bénéfice d'un nombre croissant de ménages qui s'appuient sur le service public France Rénov' pour s'engager dans des projets plus qualitatifs.

UNE POLITIQUE PUBLIQUE DOTÉE DE MOYENS IMPORTANTS

En 2025, 4,39 Mds€ d'aides ont été distribuées, dont 10 M€ en Outre-mer pour financer la rénovation énergétique, l'adaptation des logements, l'intervention en copropriétés dégradées et la lutte contre l'habitat indigne.

Près de 80 % de ce budget est constitué d'aides à la pierre, qui permettent d'apporter des réponses au plus près des besoins du territoire. Ces aides bénéficient en priorité à ceux qui en ont le plus besoin : les ménages aux revenus modestes et très modestes.

En 2026, l'Anah garde le cap dans un contexte de responsabilité budgétaire, avec un même objectif : garantir à toutes et tous l'accès à un service public de la rénovation qualitatif, permettant d'habiter un logement digne et durable, adapté à tous les âges de la vie.

UN SERVICE PUBLIC DÉPLOYÉ AU PLUS PRÈS DES MÉNAGES



En 2025, la signature de 614 pactes a permis de couvrir 94 % des EPCI, assurant la continuité du service public et renforçant sa proximité auprès des ménages.

En Outre-mer, cette présence se traduit par :

8 équipes d'animation sur le territoire

6 Espaces Conseil France Rénov'

Logements rénovés grâce aux aides de l'Anah dans les départements d'Outre-mer

	RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE		COPROPRIÉTÉ		AUTONOMIE	HABITAT DÉGRADÉ	CONVENTIONNEMENT PROPRIÉTAIRE BAILLEUR	TOTAL DES AIDES À LA PIERRE (EN NOMBRE DE LOGEMENTS)
	MAPRIMERÉNOV' RÉNOVATION PAR GESTE	MAPRIMERÉNOV' RÉNOVATION D'AMPLEUR ¹	MAPRIMERÉNOV' COPROPRIÉTÉ ²	COPROPRIÉTÉ EN DIFFICULTÉ	MAPRIMEADAPT'	MA PRIME LOGEMENT DÉCENT	LOC'AVANTAGES	
971 ■ GUADELOUPE	80	32			124	31	32	156
972 ■ MARTINIQUE	437	39			23	44	49	71
973 ■ GUYANE	3				24		2	24
974 ■ LA RÉUNION	409	13		376	60	13	38	449
976 ■ MAYOTTE	1							
TOTAL OUTRE-MER (EN NOMBRE DE LOGEMENTS)	930	84	0	376	231	88	121	700

1. Inclus les dossiers TMO / MO / INT / SUP. 2. Également comptabilisé dans les rénovations d'ampleur.

L'HABITAT PRIVÉ AU CŒUR DE LA REVITALISATION DU TERRITOIRE

Depuis 2020, + de 3 millions de logements ont été rénovés en France grâce à 19,2 Mds € d'aides distribuées, ayant généré 45,5 Mds € de travaux.

DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER DEPUIS 2020 :

21 995

logements rénovés

75 M€

d'aides distribuées

154 M€

de travaux générés

Ces projets de rénovation et d'adaptation, de plus en plus qualitatifs, permettent aux Français de vivre mieux chez eux, et plus longtemps.



COHÉSION TERRITORIALE

■ L'ENJEU

→ Redynamiser
les centres-villes

→ Favoriser
la sobriété foncière



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

■ L'ENJEU

→ Sortir des énergies
fossiles

→ Réduire les
consommations
énergétiques



TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

■ L'ENJEU

→ Favoriser le maintien
à domicile

→ Faire de la prévention



NOUS SUIVRE SUR :

LE SITE INTERNET  anah.gouv.fr LES RÉSEAUX SOCIAUX  [Anah](#)



LIVRET

